



Convention sur la lutte contre la désertification

Distr. générale
10 février 2011
Français
Original: anglais, espagnol et
français
Anglais, espagnol et français
seulement

Comité chargé de l'examen de la mise en œuvre de la Convention

Neuvième session

Bonn, 21-25 février 2011

Point 4 b) de l'ordre du jour provisoire

Examen des flux financiers destinés à la mise en œuvre de la Convention

Analyse préliminaire des informations contenues dans les rapports des pays parties touchés et des pays parties développés, des organismes des Nations Unies et des organisations intergouvernementales, et du Fonds pour l'environnement mondial au sujet des flux financiers destinés à la mise en œuvre de la Convention

Note d'information sur les engagements financiers et les investissements liés à la mise en œuvre de la Convention, tels qu'ils ont été rapportés par les pays parties et autres entités concernées par l'intermédiaire de l'Annexe financière standard (AFS) et de la Fiche de suivi des programmes et projets (FSPP)

Note du secrétariat*

Résumé

Le présent document fut préparé par le Mécanisme mondial (MM) en complément au document ICCD/CRIC(9)/8 « Analyse préliminaire des informations contenues dans les rapports des pays parties touchés et des pays parties développés, des organismes des Nations Unies et des organisations intergouvernementales et du Fonds pour l'environnement mondial au sujet des flux financiers destinés à la mise en œuvre de la Convention ». Ces deux documents doivent, par conséquent, être lus conjointement.

L'introduction du présent rapport présente le contexte. La deuxième section illustre le champ et l'étendue de l'analyse contenue dans le rapport, de même que ses contraintes et limites. La troisième section présente des tableaux de statistiques financières mis à jour, en complément aux informations contenues dans le document ICCD/CRIC(9)/8. La quatrième section contient des conclusions et recommandations à l'attention des parties et pour leur examen au cours de la neuvième session du CRIC.

* Le présent document est soumis tel qu'il fut reçu du Mécanisme mondial.

Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
Liste des abréviations		3
I. Introduction	1–3	4
II. Champ et limitations de l'analyse	4–17	4
III. Les ressources financières pour la mise en œuvre de la Convention	18–73	7
A. Analyse des réponses	18–33	7
B. Analyse des résultats.....	34–59	10
C. Résultats complémentaires	60–73	15
IV. Conclusions et recommandations.....	74–76	18
Annexe		
Tableaux et illustrations		20

Liste des abréviations

\$US	Dollar(s) des États-Unis d'Amérique
AFS	Annexe(s) financière standard
APD	Aide publique au développement
CAD	Comité d'aide au développement de l'OCDE
CAP	Codes d'activité pertinents
CCNUCC	Convention cadre des Nations Unies sur les changements climatiques
CDB	Convention sur la diversité biologique
CdP	Conférence des Parties
CNULCD	Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification
CRIC	Comité pour l'examen de la mise en œuvre de la Convention
DDTS	Désertification, dégradation des terres et sécheresse
ECO	Europe centrale et orientale
FEM	Fonds pour l'environnement mondial
FIELD	Moteur d'information financière sur la dégradation des terres
FSPP	Fiche(s) de suivi des programmes et projets
G\$	milliard(s) de dollars des États-Unis d'Amérique
GDT	Gestion durable des terres
ha	hectare
LAC	Amérique latine et Caraïbes
M\$	million(s) de dollars des États-Unis d'Amérique
Mha	million(s) d'hectares
MM	Mécanisme mondial de la CNULCD
MR	Marqueur(s) de Rio
OCDE	Organisation de Coopération et de Développement Économiques
ONG	Organisation(s) non-gouvernementale(s)
OSC	Organisation(s) de la société civile
PIB	Produit intérieur brut
PNUE	Programme des Nations Unies pour l'environnement
PRAIS	Système d'examen des résultats et d'évaluation de la mise en œuvre (de la CNULCD)
SNC	Système de notification des pays créanciers (sur les activités d'aide des pays de l'OCDE)

I. Introduction

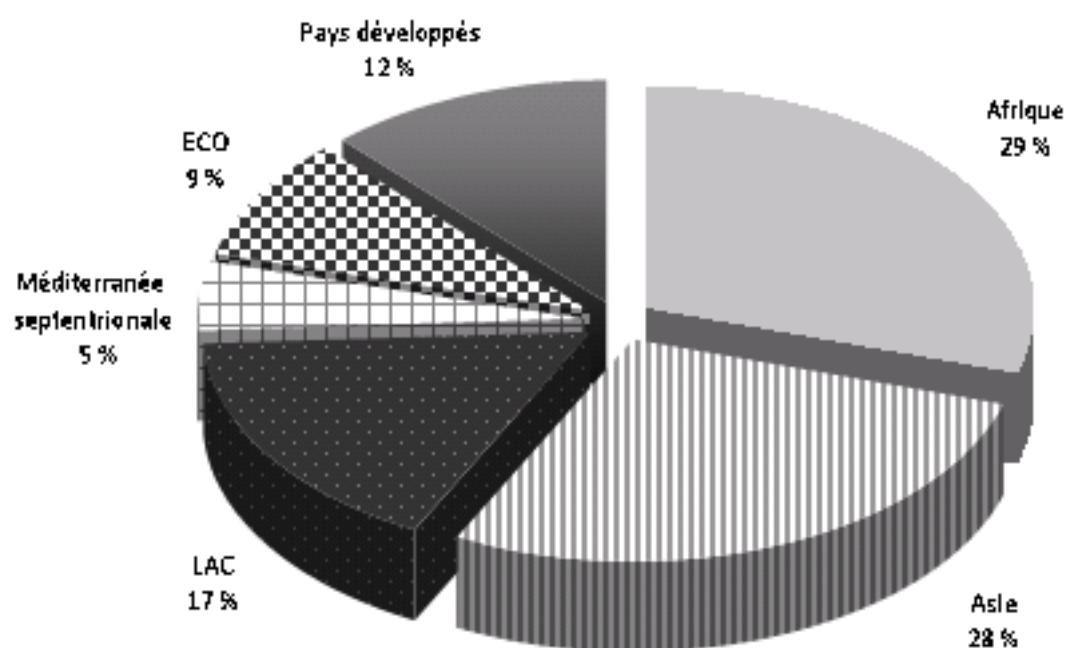
1. L'objectif général de la présente note d'information est de compléter l'analyse préliminaire des flux financiers pour la mise en œuvre de la Convention contenue dans le document ICCD/CRIC(9)/8. Par conséquent, ces deux documents doivent être lus conjointement.
2. Le présent document fournit des informations actualisées sur quelques unes des caractéristiques principales des engagements et investissements financiers liés à la mise en œuvre de la Convention, tels qu'ils ont été rapportés par les pays parties et les autres entités concernées ayant fait rapport par l'intermédiaire de l'Annexe financière standard (AFS) et de la fiche de suivi des programmes et projets (FSPP) pour le 4ème cycle de rapportage de la CNULCD.
3. Le présent document fut préparé par le MM avec la collaboration d'Unisféra – une organisation à but non lucratif vouée à la promotion du développement durable.

II. Champ et limitations de l'analyse

4. À la suite de l'analyse préliminaire de décembre 2010, le Mécanisme Mondial continua à étudier les données relatives aux engagements financiers et aux investissements en termes de programmes et de projets fournies par les pays parties et les autres entités concernées à travers le système PRAIS, afin de mieux caractériser les flux financiers rapportés pour le biennium 2008-2009 et de préciser les conclusions de l'analyse préliminaire après une vérification/validation plus complète de certaines données.
5. Au total, quatre-vingt-dix-sept (97) rapports furent soumis par des pays parties et d'autres entités concernées avant la date limite officielle du 12 novembre 2010¹. Ce total se décompose en octante-quatre (84) rapports de pays affectés parties, onze (11) rapports de pays développés parties, un rapport du Fonds pour l'environnement mondial (FEM) et un rapport du MM. Par la suite, le bureau de la CdP décida d'accepter les rapports de six (6) pays parties supplémentaires, qui avaient été soumis peu après la date limite pour des raisons purement techniques liées au portail PRAIS. Ceci porte le nombre total de réponses des pays parties à près de 50 %. La répartition régionale des réponses reçues est présentée ci-dessous.

¹ Initialement fixée au 15 octobre 2010, la date limite de remise des rapports fut reportée au 12 novembre 2010 (ou, plus exactement, au 13 novembre 2010 à 06h00 HNEC) par décision du bureau de la CdP.

Figure 1
Répartition régionale des réponses reçues au 12 novembre 2010

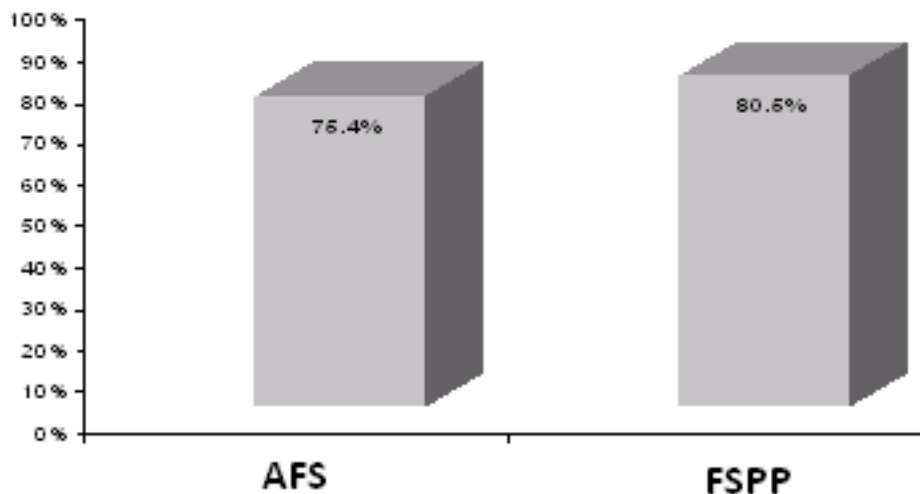


6. Plusieurs autres rapports furent soumis par des pays affectés parties après la date limite officielle. Au 20 janvier 2011, le nombre total de rapports soumis s'élevait à cent dix-neuf (119). Sur ce total, seuls quatre n'avaient pas été soumis à travers le portail PRAIS. Ces statistiques sont présentées plus en détail dans le tableau n° 1 de l'annexe au présent document. Par ailleurs, vingt (20) rapports furent présentés par des organisations de la société civile (OSC).

7. La présente note d'information visait à l'origine à fournir une analyse des flux financiers incluant les informations contenues dans les rapports reçus après la date limite. Toutefois, le MM a suivi la recommandation du Secrétariat de limiter le champ de l'analyse aux rapports reçus avant la date limite du 12 novembre 2010, conformément à la décision du bureau de la CdP. Les conclusions ne peuvent en conséquence être considérées comme indicatives d'ordres de grandeur qu'aux niveaux régionaux et mondial.

8. Il convient de relever que presque 20 % des rapports ne contenaient aucune information dans les sections AFS et FSPP du portail PRAIS, comme le montre la figure 2 ci-dessous. Ceci rendit les extrapolations des caractéristiques et schémas sous-régionaux, régionaux et mondial des flux financiers encore plus ardues et incomplètes.

Figure 2

Proportion de rapports contenant des données AFS/FSPP

9. Comme il est indiqué dans le document ICCD/CRIC(9)/8, en raison de l'absence fréquente de réponse à certains champs obligatoires, l'analyse ne put se concentrer que sur un nombre limité de dimensions. À titre d'exemple, environ un tiers des engagements financiers saisis dans l'AFS précisent la date d'engagement, ce qui n'a pas permis d'effectuer une comparaison significative des engagements effectués entre 2008 et 2009.

10. Une difficulté similaire a affecté l'analyse par pays bénéficiaire, puisque seulement 38 % des engagements financiers sont rapportés avec les informations relatives aux pays ou organisations bénéficiaires, rendant ainsi difficile l'agrégation des engagements et des montants reçus par chaque pays bénéficiaire. De surcroît, seuls 59 % des projets saisis dans le FSPP contenaient des données financières.

11. À cause des incohérences dans l'utilisation du champ « pays bénéficiaire », un certain nombre d'engagements rapportés dans l'AFS, représentant environ 8 milliards de dollars, ne purent être affectés à aucun pays ni région.

12. De même, l'analyse des FSPP a révélé des lacunes significatives dans les champs relatifs aux « pays bénéficiaires ». Ces insuffisances d'information n'ont pas permis à la présente analyse d'être exhaustive et pleinement représentative de la répartition géographique des investissements effectués au cours du biennium.

13. Certains engagements furent rapportés avec un marqueur de Rio relatif à la désertification égal à zéro, ce qui semble indiquer qu'ils n'auraient pas de rapport avec la CNULCD. Les montants correspondants furent par conséquent exclus de l'analyse. Ceci semble indiquer que les pays ont pu adopter des approches sensiblement différentes pour l'évaluation des marqueurs de Rio, ou interprété différemment les définitions fournies dans les lignes directrices. Cette question devra être traitée dans les initiatives de renforcement des capacités à venir, afin de garantir une approche harmonisée pour les futurs cycles de présentation des rapports.

14. Les codes d'activité pertinents (CAP) renseignent sur les engagements effectués par les pays eu égard au type spécifique d'intervention soutenue financièrement. Il convient de noter que la classification des engagements financiers et investissements par CAP dépend de l'appréciation et du classement effectués par l'entité concernée. Après analyse, il apparaît que certains CAP sont soit sur-représentés, soit sous-représentés, un CAP donné ne représentant que rarement plus de 5 % du nombre total des CAP rapportés.

15. L'identification des co-financements est très lacunaire dans les données reçues, les organismes donateurs étant rarement identifiés dans l'AFS. Le champ « code d'identification » n'a pas facilité l'identification des co-financiers, donateurs et bénéficiaires, car les données saisies dans ce champ sont très hétérogènes.

16. En dépit des limites mentionnées ci-dessus, les données extraites du PRAIS furent vérifiées par comparaison avec certains rapports envoyés par des pays parties et d'autres entités concernées. Dans ce contexte, Unisféra a contacté, pour le compte du MM, un certain nombre de points focaux de la CNULCD afin de vérifier et/ou corriger, le cas échéant, les données qui semblaient erronées. Il fut ainsi confirmé que les montants rapportés par certains pays, dont, par exemple, l'Algérie et le Burkina Faso, étaient plus élevés que leurs valeurs réelles. En cas de contradiction, les chiffres furent rectifiés et l'analyse financière fut ajustée en conséquence. Dans les autres cas, les montants présumés erronés furent exclus de l'analyse.

17. Il convient de noter qu'en raison des délais très courts impartis pour la réalisation de ces révisions, peu de points focaux contactés furent en mesure de répondre aux demandes d'information complémentaires à temps pour que leurs réponses puissent être prises en compte dans la présente analyse. Par conséquent, il ne put être procédé à une vérification complète de la qualité des données et les ajustements nécessaires ne purent être réalisés. Il en résulte une forte probabilité de persistance d'inexactitudes dans les données de base elles-mêmes.

III. Les ressources financières pour la mise en œuvre de la Convention

A. Analyse des réponses

1. Niveau général des engagements

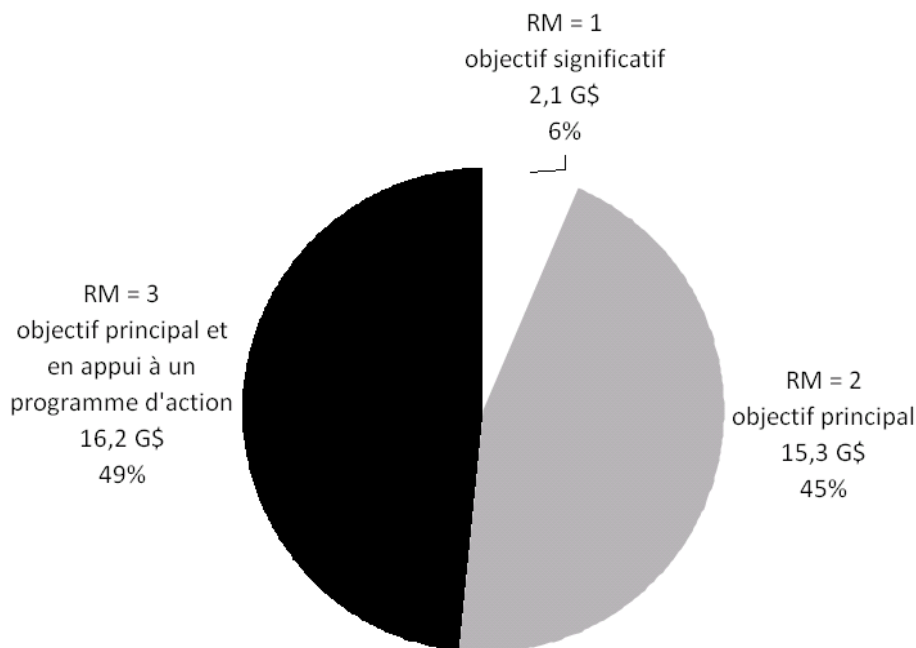
18. Les engagements rapportés dans les AFS pour le biennium 2008-2009 s'élèvent à un montant total d'environ 50 milliards de dollars, comme l'illustre le tableau n° 3 de l'annexe au présent document. Ceci représente le montant total des engagements de tous les pays contributeurs – à la fois ceux des pays développés et ceux des pays en développement. Il correspond à un niveau moyen de 0,14 % du PIB des pays concernés.

19. Les montants pondérés en fonction de la valeur du marqueur de Rio relatif à la DDTS font apparaître un montant total engagé d'environ 34 milliards de dollars pour les activités directement pertinentes pour la lutte contre la désertification. En moyenne, ceci correspond à 0,09 % du PIB.

20. La majorité (47 %, soit 23 milliards de dollars) des engagements a été dirigée vers des activités ayant la lutte contre la désertification comme « objectif principal ». En d'autres termes, n'eût été cet objectif, cette activité n'aurait pas été entreprise. Les activités « en appui à un programme d'action » représentent approximativement 33 %, soit 16 milliards de dollars. Les activités classées comme ayant la désertification comme « objectif significatif » représentent approximativement 13 % du montant total des engagements, soient 6 milliards de dollars. Les 7 % d'engagements restants, correspondant à approximativement 3 milliards de dollars, furent rapportés comme « ne visant pas » la désertification.

Figure 3

Engagements financiers mondiaux en 2008-2009 (milliards de dollars), par valeur du marqueur de Rio relatif à la désertification



21. Les engagements effectués par pays donateur concernent surtout les instruments financiers suivants : appui budgétaire sectoriel, dons et budget de l'État. Ces trois formes les plus utilisées supposent la participation du pays bénéficiaire et peuvent être vues comme un engagement relativement fort de ces États dans le financement de ces programmes.

22. L'analyse des CAP révèle que la plus grande partie des engagements financiers fut investie dans dix secteurs principaux : le développement des capacités et la planification (36 % des activités), le développement communautaire, le secteur social, la gestion des ressources, la gestion durable des terres, la protection des terres, la protection des eaux, l'agriculture, l'atténuation de la sécheresse et la restauration environnementale. En termes de nombre d'activités concernées, les CAP les plus souvent visés sont les suivants : gestion des ressources (40 % des activités), le développement des capacités et la planification (36 %), renforcement des capacités (16 %), gestion durable des terres (10 %), gestion des ressources naturelles (9 %) et suivi et recherche (9 %).

2. Engagements par pays donateurs / sources de financement

23. Les rapports indiquent qu'environ 60 pays ont pris des engagements financiers en rapport avec la CNULCD. À de rares exceptions près, ces engagements dépassent rarement 1 % du PIB du pays concerné.

24. Parmi les pays aux contributions les plus importantes, on trouve des membres de l'OCDE comme les Pays-Bas, l'Allemagne, l'Espagne, l'Italie, le Mexique et la Commission européenne, ainsi que des pays affectés parties du sud tels que l'Inde, la Chine et le Syrie. L'analyse des niveaux pondérés des engagements révèle que le classement des plus grands contributeurs change lorsque la pertinence des projets est prise en compte. En terme de pourcentage de l'Aide publique au développement (APD) les engagements en faveur de la CCD ne dépassaient pas 0,5% des flux de l'APD dans la plupart des cas.

25. Les donateurs institutionnels ont fourni entre 1 % et 2,5 % du montant global des engagements. Il s'agit principalement d'institutions financières internationales (IFI) comme le FEM et la Banque mondiale, ainsi que des programmes et fonds nationaux. Les donateurs ont engagé les contributions les plus importantes, même si les montants engagés ont souvent été égalés ou dépassés par les engagements financiers effectués par les institutions et agences nationales.

26. L'analyse par valeurs du marqueur de Rio relatif à la CNULCD révèle que la plupart des engagements concerna des activités visant la désertification comme « objectif principal » (i.e. MR = 2), bien que 65 % des engagements financiers furent rapportés comme visant la désertification comme un « objectif significatif » (i.e. MR = 1).

3. Engagements par régions bénéficiaires

27. Les engagements financiers rapportés concernent toutes les annexes régionales de la CNULCD : l'Afrique, l'Asie, l'Amérique latine et Caraïbes (LAC) et l'Europe centrale et orientale. D'après les données fournies dans les rapports, l'Asie a reçu la majorité des engagements financiers. Cependant, l'analyse de la répartition régionale des flux financiers est partielle en raison des nombreuses lacunes et limitations dans les données, comme l'expose la section II ci-avant.

28. La forme des engagements pour les activités se déroulant en Afrique est variable, mais consiste principalement en dons, crédits et allocations budgétaires obligatoires. Les engagements dans les pays de la région Amérique latine et Caraïbes ont été effectués essentiellement sous forme d'allocations budgétaires et d'appuis budgétaires sectoriels. Les engagements en Asie et en Europe centrale et orientale ont été fournis par le biais des instruments d'appui budgétaire sectoriel. Toutefois, un grand nombre d'engagements financiers ont été mentionnés sans indication de mode de financement ni de mode de dépense et ne purent ainsi pas être inclus dans cette analyse.

29. En termes de valeurs du marqueur de Rio, la majorité des flux financiers visait la CNULCD comme un « objectif principal » (i.e. MR = 2) ou « en soutien explicite à un programme d'action établi en application de la CNULCD » (i.e. MR = 3).

4. Engagements par pays bénéficiaires

30. En moyenne, chaque pays a reçu 219 millions de dollars sous la forme d'engagements financiers effectués au cours du biennium 2008-2009, selon les AFS. Cependant, d'importantes différences furent constatées entre pays. Les dix principaux bénéficiaires furent, par ordre décroissant : l'Inde, l'Espagne, la Syrie, le Mexique, la Roumanie, la Chine, les Philippines, le Pérou, l'Ukraine et Cuba. À eux seuls, ils représenteraient plus de 62 % des engagements financiers effectués dans le monde.

31. Ces résultats changent quelque peu lorsqu'on prend en compte les différents degrés de pertinence indiqués par la valeur du Marqueur de Rio. Après application des coefficients de pondération attribués aux différentes valeurs des marqueurs de Rio, les dix principaux pays bénéficiaires sont les suivants : la Chine, l'Inde, le Mexique, le Pérou, les Philippines, la Roumanie, l'Espagne, la Syrie, la Tunisie et le Viêt-Nam.

32. Les montants totaux engagés au cours du biennium représentent généralement entre 0 et 1 % du PIB des pays bénéficiaires, à l'exception notable de l'Inde (2,4 % du PIB) et de la Syrie (4,2 % du PIB)².

² À l'heure où le présent document est rédigé, ces conclusions étaient en cours de vérification auprès des points focaux de ces deux pays.

33. Les activités pour lesquelles la DDTS est un « objectif significatif » (i.e. MR = 1) furent financées principalement au Brésil, Burkina Faso, Inde, Pérou et Philippines. Les activités pour lesquelles la DDTS est un « objectif principal » (i.e. MR = 2) furent financées principalement en Inde, au Pérou, en Roumanie, en Espagne et au Viêt-Nam. Les activités pour lesquelles la DDTS est mentionnée comme « objectif principal et en appui à un programme d'action » (i.e. MR = 3) ont été financées principalement en Chine, Inde, Mexique, Espagne et Syrie.

B. Analyse des résultats

1. Volume des investissements

34. Le montant total des investissements rapportés dans les FSPP pour le biennium 2008-2009 s'est élevé à environ 12 milliards de dollars. Ce montant a été réduit à 7 milliards de dollars après pondération conformément aux Marqueurs de Rio (voir le tableau 4 dans l'annexe au présent document). Le niveau moyen d'investissement est de 222 millions de dollars quand on prend en compte tous les projets et programmes des rapports qu'ont été comptabilisés.

35. La plupart des projets ont la désertification soit comme « objectif significatif » (i.e. MR = 1, approximativement 5 milliards de dollars), soit comme « objectif principal et en appui à un programme d'action » (i.e. MR = 3, 4 milliards de dollars). Peu d'investissements (39 millions de dollars) ont été dédiés à des activités qui ne ciblaient pas de façon significative la désertification.

36. Les investissements transitant par le Mécanisme Mondial représentent une part significative des investissements mondiaux. Le MM a rapporté avoir investi plus de 15 millions de dollars au cours du biennium 2008-2009, ce qui représente environ 0,13 % du montant total des investissements rapportés au cours de cette même période. Avec 29 projets actifs au cours du biennium, c'est l'organisation engagée financièrement dans le plus grand nombre de programmes et projets en rapport avec la CNULCD. L'investissement moyen du MM dans les programmes et projets qu'il a soutenus au cours du biennium fut d'environ 517 000 \$US. Le MM investit plus en 2008 qu'en 2009, suivant en cela la tendance générale observée au cours du biennium pour toutes les sources de financement.

37. L'analyse par CAP révèle que la majorité des investissements se sont concentrés sur l'atténuation et la récupération, le développement des capacités et la planification, et la gestion des ressources. Plus précisément, les dix premiers CAP rapportés dans les FSPP sont la fourniture d'eau, la gestion des eaux usées, la gestion des formations ligneuses buissonnantes, la foresterie et l'aménagement du territoire. Cette tendance est confirmée par le nombre de projets et leur proportion du total des CAP.

38. L'analyse des engagements pondérés correspondants ne modifie pas ce classement. De plus, il n'y a pratiquement pas de différence entre les montants nominaux et pondérés pour des activités comme la gestion des formations ligneuses buissonnantes, la reforestation / reboisement et la gestion durable des terres, ce qui indique la plus forte pertinence de ces secteurs eu égard à la désertification.

2. Répartition géographique des investissements

39. Les plus touchés des pays parties en développement ont rapporté entre 1 et 5 investissements pertinents en utilisant la FSPP, beaucoup ne rapportant qu'un unique programme ou projet. Le Brésil et l'Algérie ont rapporté 17 projets chacun, suivis par la République Dominicaine (16 projets), les Philippines (12 projets), le Liban (11 projets) et le Burkina Faso (10 projets). Certains pays développés parties, comme la France, l'Allemagne

et les Pays-Bas, ont rapporté un large portefeuille d'investissements dans leurs pays de concentration respectifs.

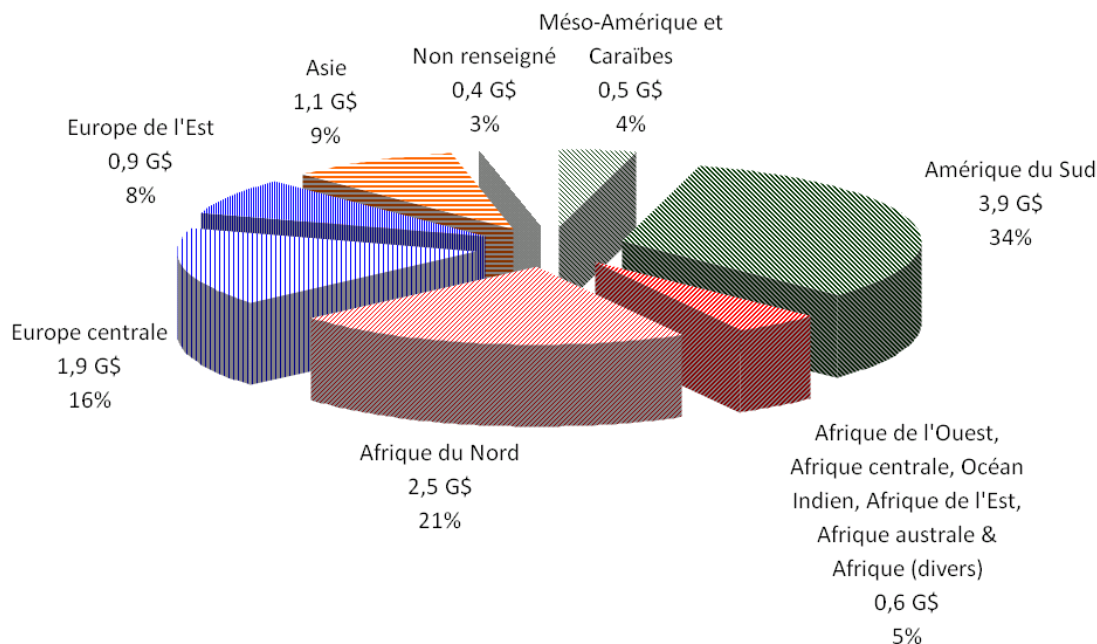
40. L'analyse de la répartition géographique des investissements par pays bénéficiaire révèle que les montants les plus importants d'investissements concernent, par ordre décroissant, les pays affectés parties suivants: le Brésil (3,4 milliards de dollars), l'Algérie (2,1 milliards de dollars), l'Espagne (2 milliards de dollars), la Roumanie (910 millions de dollars), la Colombie (519 millions de dollars), le Mexique (388 millions de dollars), la Tunisie (344 millions de dollars), le Liban (296 millions de dollars) et le Koweït (255 millions de dollars). Les investissements dans les autres pays bénéficiaires n'ont pas dépassé 140 millions de dollars. Les montants pondérés n'altèrent pas ce classement.

41. Comme l'illustre la figure 4, la répartition régionale des investissements semble indiquer que la région LAC est en tête des investissements, avec 39% des investissements rapportés (4,4 milliards de dollars), suivie par l'Afrique, représentant 27% du total des investissements (3,1 milliards de dollars), l'Europe (2,9 milliards de dollars, soient 25% du total des investissements) et l'Asie (1,1 milliards de dollars, soient 9% du total des investissements). Après pondération, l'Afrique devient la principale région bénéficiaire, suivie par la région LAC.

42. L'Afrique est également la région où la proportion des programmes et projets qui visent la désertification comme objectif principal avec une référence explicite à la mise en œuvre de programmes d'action établis dans le cadre de la CNULCD (i.e. MR = 3) est la plus élevée, tandis que la majorité des projets de la région LAC ciblent la désertification comme un objectif significatif (i.e. MR = 1), mais pas principal. La majorité des programmes et projets en Asie et Europe ont été cotés MR = 2.

43. En termes de nombre de projets, c'est l'Afrique qui a fait état du plus grand nombre de projets (94) au cours du biennium, suivie par la région LAC (60 projets), l'Asie (58 projets), l'Europe (17 projets) et l'Océanie (3 projets), sur les 278 activités examinées au cours de l'analyse des FSPP. Les moyennes des investissements par projet dans les différentes régions s'établissent comme suit, par ordre décroissant: Europe: 171 millions de dollars/projet, LAC: 73 millions de dollars/projet, Afrique: 33 millions de dollars/projet, Asie: 19 millions de dollars/projet.

Figure 4
Répartition de l'APD par région, 2008-2009 (milliards de dollars courants)



3. Répartition sectorielle des investissements

44. Les montants les plus importants furent investis dans les secteurs suivants : agriculture (3,7 milliards de dollars), adduction d'eau et assainissement (3,5 milliards de dollars), infrastructures sanitaires de base (3,4 milliards de dollars) et gestion et élimination des déchets (3,3 milliards de dollars). Les montants pondérés pour le seul secteur agricole se sont élevés à 2,6 milliards de dollars.

45. Quelques autres secteurs, comme la protection des ressources en eau, le développement et les services forestiers, les cultures alimentaires, et l'anticipation et la prévention des catastrophes naturelles, ont reçu des investissements de l'ordre de 1 milliard de dollars chacun. La plupart des secteurs a reçu des montants d'investissements sensiblement moins élevés, de l'ordre de 100 millions de dollars. Un niveau d'investissement relativement bas a été rapporté dans les secteurs de l'énergie, du tourisme, de la protection générale de l'environnement, de la santé, des mines, de la construction, de l'appui aux ONG et des services et infrastructures sociaux divers.

46. En termes de nombre de projets, les secteurs les plus représentés sont l'agriculture (53 projets, 19 % des activités), le développement forestier (47 projets, 17 % des activités), le développement agricole (42 projets, 15 % des activités), le foncier agricole (38 projets, 14 % des activités), les ressources en eau pour l'agriculture (35 projets, 13 % des activités), la foresterie (32 projets, 12 % des activités) et la protection générale de l'environnement (29 projets, 10 % des activités). La plupart des secteurs ne sont visés que dans 10 projets, et ne représentent pas plus de 4 % du nombre total d'activités.

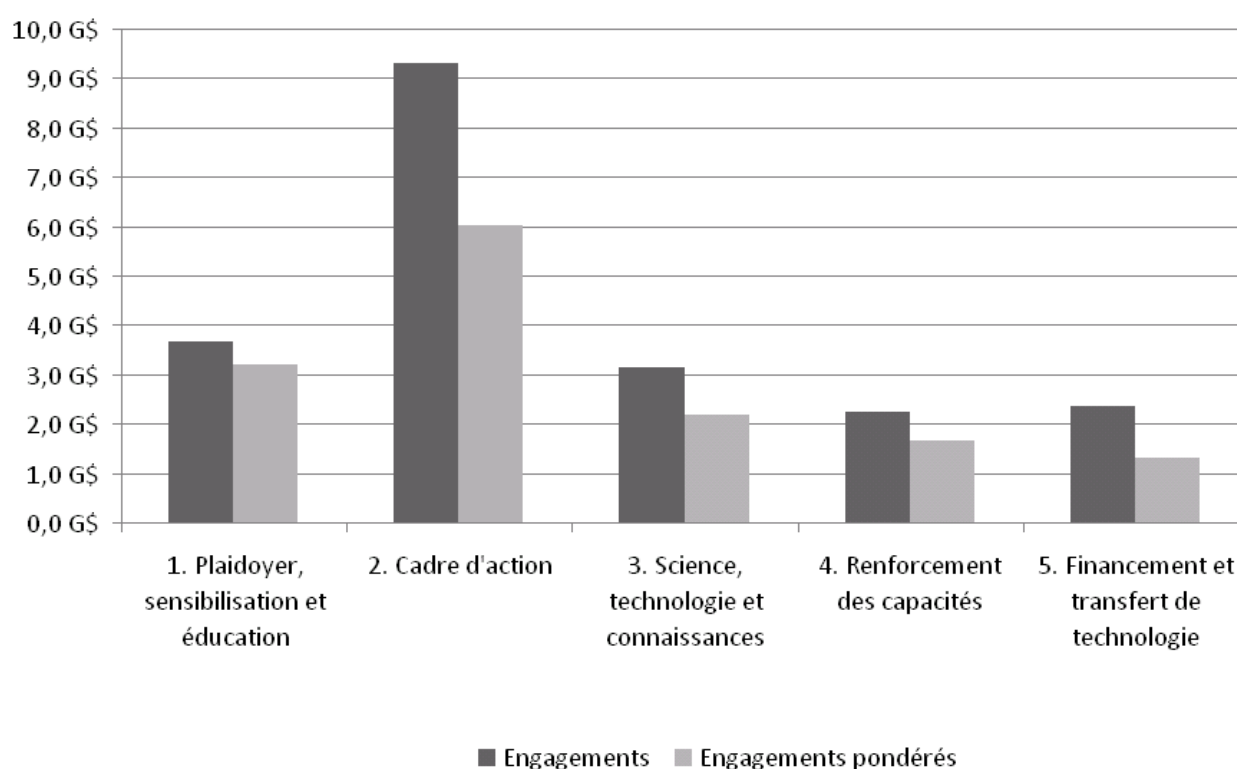
4. Répartition par objectifs de la stratégie décennale

47. De nombreux projets mentionnés dans les FSPP n'ont été rattachés à aucun objectif stratégique ou opérationnel du « plan-cadre stratégique décennal visant à renforcer la mise en œuvre de la Convention » des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (2008-2018), adopté par la décision 3/COP8. Ceci jette une suspicion sérieuse sur la pertinence de

l'analyse. De surcroît, les projets furent souvent rapportés comme répondant à plusieurs objectifs. Par conséquent, les résultats de cette analyse doivent être considérés comme purement indicatifs et comme la base de futures études et analyses au cours des cycles de présentation des rapports à venir.

48. Comme l'illustre la figure 5 ci-dessous, la répartition des investissements par objectif opérationnel est la suivante: objectif opérationnel 2 (cadre d'action): 9,3 milliards de dollars; objectif opérationnel 1 (plaidoyer, sensibilisation et éducation): 3,7 milliards de dollars; objectif opérationnel 3 (science, technologie et connaissances): 3,2 milliards de dollars; objectif opérationnel 5 (financement et transfert de technologie): 2,3 milliards de dollars; objectif opérationnel 4 (renforcement des capacités): 2,2 milliards de dollars.

Figure 5
Répartition des investissements par objectif opérationnel, 2008-2009
(milliards de dollars courants)



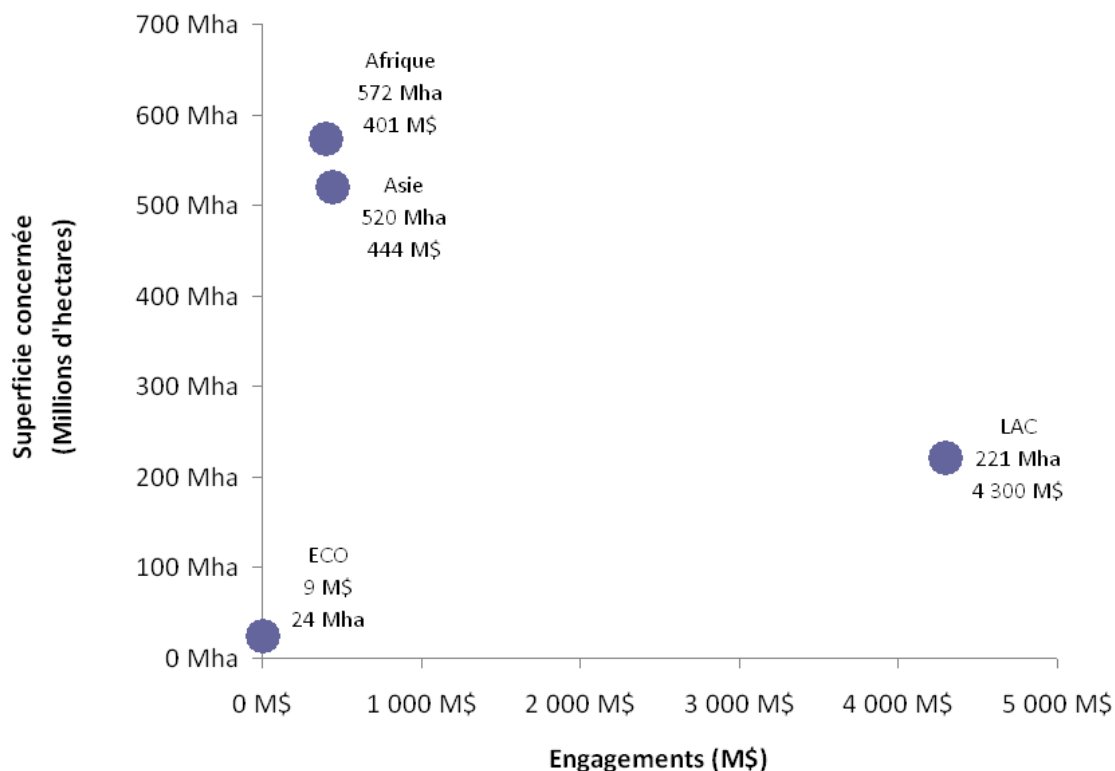
49. En termes de nombre de projets, l'objectif opérationnel 2 est le plus fréquemment mentionné (54 % des projets), suivi par l'objectif opérationnel 4 (44 %), l'objectif opérationnel 1 (42 %), l'objectif opérationnel 3 (37 %) et l'objectif opérationnel 5 (32 %).

50. La répartition régionale des investissements selon les cinq objectifs opérationnels est présentée dans le tableau n° 6 de l'annexe au présent document.

5. Superficies concernées

51. L'Afrique et l'Asie sont les régions où les programmes et projets couvrent les superficies cumulées les plus importantes (i.e. plus de 500 Mha au total), suivies par la région LAC (221 Mha) et l'Europe (24 Mha). Bien que certaines superficies puissent être comptées deux fois, ceci donne une bonne indication de la concentration des investissements par région.

Figure 6
Répartition des investissements par régions, 2008-2009 (milliards de dollars courants)



52. En termes de superficie moyenne par montant d'investissement, l'Europe arrive en tête avec 2,6 ha/\$US investi, suivie par l'Afrique (1,4 ha/\$US investi), l'Asie (1,2 ha/\$US investi) et, loin derrière, la région LAC (0,05 ha/\$US investi). Au niveau mondial, chaque dollar investi a pour cible une superficie moyenne de 0,26 hectare.

53. Les investissements pondérés en fonction de leur pertinence avec la CNULCD, quantifiée au moyen du marqueur de Rio correspondant, conservent ce classement des régions. La superficie moyenne par dollar investi passe alors à 0,53 hectares.

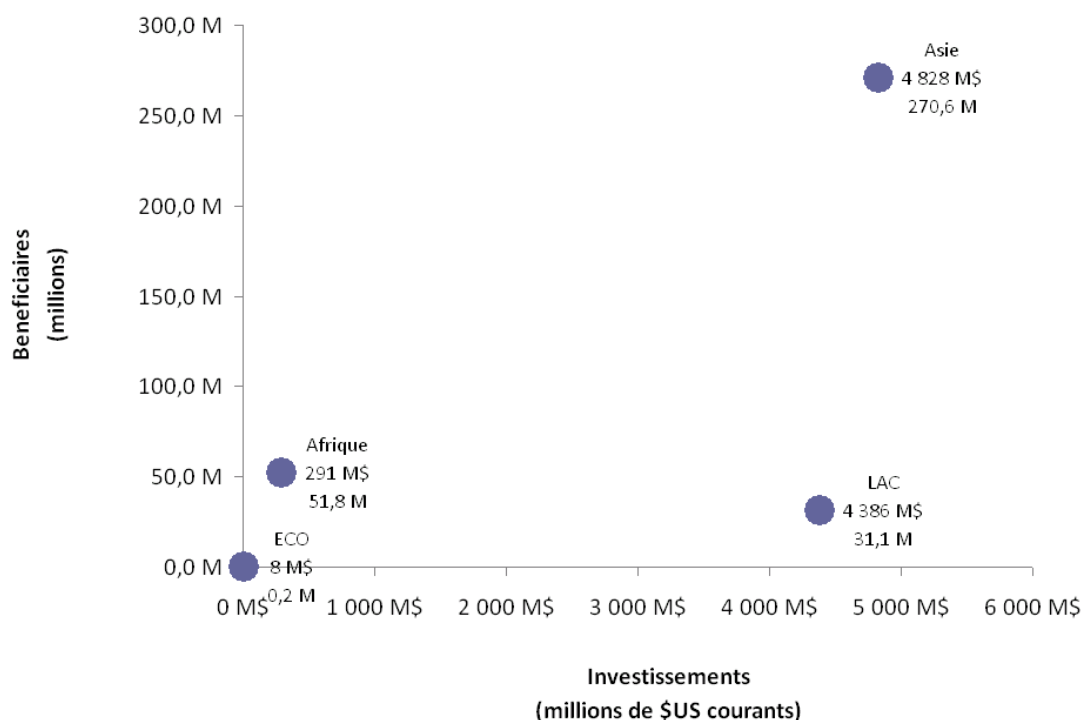
54. En termes de superficie moyenne par projet, la moyenne mondiale avoisine les 11 Mha/projet. Régionalement, les surfaces par projet les plus importantes se trouvent en Asie (19 Mha/projet), suivie par l'Afrique (14 Mha/projet), l'Europe (6 Mha/projet), la région LAC (5 Mha/projet) et l'Océanie (0,03 Mha/projet).

55. Il convient de noter que seul un petit nombre de projets (118) ont précisé la surface du projet.

6. Bénéficiaires

56. Les programmes et projets financés au cours du biennium ont bénéficié au total à environ 353 millions de personnes dans le monde. Régionalement, le plus grand nombre de bénéficiaires des investissements effectués au cours du biennium se trouve en Asie (cumulativement, 270,6 millions de bénéficiaires), suivie par l'Afrique (51,8 millions de bénéficiaires), la région LAC (31,1 millions de bénéficiaires) et l'Europe (191000 bénéficiaires).

Figure 7

Nombre de bénéficiaires des investissements en rapport avec la CNULCD, 2008-2009

57. En moyenne, les programmes et projets ont bénéficié en Afrique à environ 178 000 personnes par unité. Les investissements rapportés ont visé, en moyenne, environ 56 000 bénéficiaires en Asie, 25 000 en Europe et 7 000 en Amérique latine et Caraïbes.

58. Si une analyse du montant moyen investi par bénéficiaire au niveau sous-régional ou même régional présenterait un intérêt limité en raison du manque de données et des limites exposées dans la section II, au niveau mondial cette grandeur s'élève à 27 \$US/bénéficiaire.

59. Il convient de noter que le nombre de bénéficiaires n'est indiqué que pour un faible nombre de projets (153).

C. Résultats complémentaires

60. Des analyses complémentaires furent entreprises afin de fournir un aperçu plus exhaustif des ressources financières utilisées au cours du biennium 2008-2009 pour la mise en œuvre de la Convention. Ces analyses, qui résultent d'un traitement et d'une interprétation plus détaillés des données recueillies, visaient à permettre une évaluation plus approfondie et plus complète des principales caractéristiques et tendances relatives aux flux financiers observées au cours du biennium.

61. En raison de défaillances significatives dans la qualité et la quantité des données disponibles, les résultats complémentaires résultant de cette analyse doivent être considérés comme purement indicatifs.

1. Les investissements comparés à l'APD

62. L'évaluation de la part d'investissements liés à la CNULCD rapportée aux flux d'APD des donateurs et des pays bénéficiaires respectivement sortants et reçus, a produit les résultats suivants :

63. Les pays ayant consacré au cours du biennium la part d'APD la plus importante aux activités en rapport avec la CNULCD sont : les Pays-Bas (53 % des flux sortants d'APD), l'Espagne (39 %) et l'Italie (26 %). Lorsqu'on considère ces mêmes engagements en les pondérant selon le marqueur de Rio relatif à la CNULCD, les pays les plus fortement contributeurs en termes d'APD sont : l'Espagne (30 %), l'Italie (11 %) et l'Australie (8 %).

64. Les pays bénéficiaires, au cours du biennium, des montants d'aide extérieure les plus importants pour les activités en rapport avec la CNULCD rapportés à leur montant d'APD total sont : l'Arménie (21 % des recettes d'APD), le Gabon (16 %) et la Tunisie (14 %). Lorsqu'on considère ces mêmes engagements en les pondérant selon le marqueur de Rio relatif à la CNULCD, les pays ayant reçus l'APD la plus fortement orientée vers la lutte contre la désertification sont l'Arménie (21 %), la Tunisie (14 %) et Djibouti (8 %).

2. Répartition régionale des investissements par valeur du marqueur de Rio

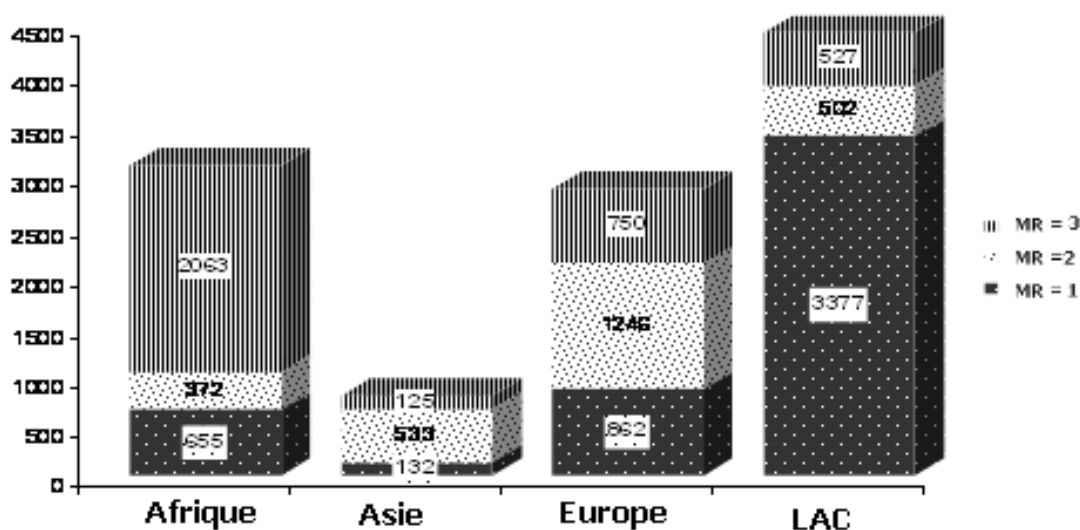
65. Les régions bénéficiaires ont été classées sur la base de la proportion d'investissements reçue, différenciée par valeur du marqueur de Rio relatif à la CNULCD. Cette analyse donne une indication du ciblage des ressources financières mobilisées dans chaque région, en fonction du degré de pertinence des investissements effectués.

Figure 8

Distribution régionale des investissements par valeur du marqueur de Rio

« CNULCD »

(en milliards de dollars courants)



66. Cette analyse révèle que les investissements dans les activités visant la CNULCD comme un « objectif significatif » (i.e. MR = 1) se trouvent principalement dans la région LAC, représentant 65 % des investissements pour lesquels MR = 1, suivie par l'Europe (17 %), l'Afrique (13 %) et l'Asie (3 %).

Les investissements dans les activités visant la CNULCD comme l'« objectif principal » (i.e. MR = 2) se retrouvent principalement en Europe (47 %), suivie par l'Asie (20 %), la région LAC (19 %) et l'Afrique (14 %).

Les investissements dans les activités visant la CNULCD comme l'« objectif principal et en appui à un programme d'action » (i.e. MR = 3) se retrouvent principalement en Afrique (60 %), suivie par l'Europe (22 %), la région LAC (15 %) et l'Asie (4 %).

67. Cette répartition régionale est détaillée dans le tableau n° 5 de l'annexe au présent document.

3. Les synergies avec la convention sur la diversité biologique (CDB)

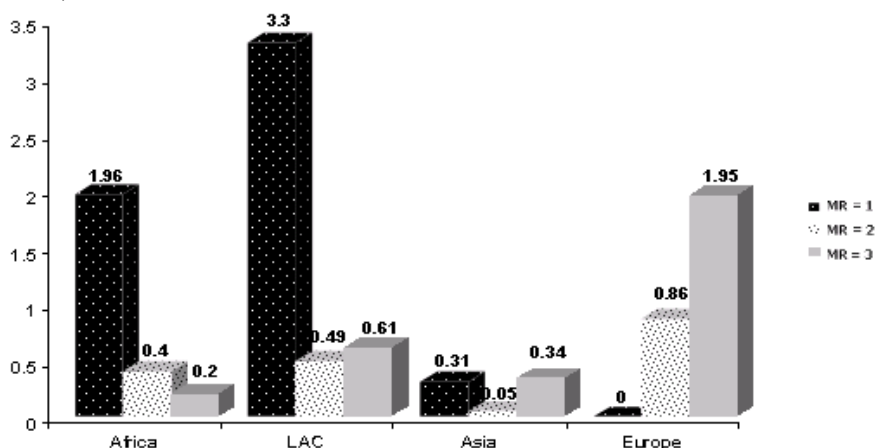
68. Cette analyse permet d'évaluer la répartition régionale des investissements rapportés en fonction de leurs pertinences combinées vis-à-vis de la CNULCD et de la Convention sur la diversité biologique (CDB). Cette information résulte de l'examen conjoint des valeurs respectives des marqueurs de Rio relatifs à ces deux conventions, telles qu'elles sont mentionnées dans les FSPP.

69. Comme le montre le tableau n° 7 en annexe, près de la moitié des investissements en rapport avec la CNULCD ne visent pas la CDB (i.e. marqueur de Rio relatif à la CDB égal à zéro). En revanche, 26 % des investissements en rapport avec la CNULCD visent également la CDB comme « objectif principal » (i.e. MR = 2). Les 16 % restants des investissements en rapport avec la CNULCD visent la CDB comme « objectif significatif » (i.e. MR = 1).

70. L'analyse de la répartition régionale de ces investissements révèle que la région LAC est celle qui attire la plus grande part (37 %) des investissements qui soutiennent des objectifs procédant à la fois de la CNULCD et de la CDB, suivie par l'Afrique (25 %), l'Europe (24 %) et l'Asie (8 %). En ne prenant en compte que les projets pour lesquels la CDB est un « objectif significatif » (i.e. MR = 2), l'Europe arrive en tête avec 63 % des investissements, suivie par la région LAC (20 %), l'Asie (11 %) et l'Afrique (6 %).

Figure 9

Répartition des investissements par région et par MR relatif à la CDB, 2008-2009, milliards de dollars courants



4. Synergies avec la convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC)

71. Cette analyse permet d'évaluer la répartition régionale des investissements rapportés en fonction de leurs pertinences combinées vis-à-vis de la CNULCD et de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC). Cette information résulte de l'examen conjoint des valeurs respectives des marqueurs de Rio relatifs à ces deux conventions, telles qu'elles sont mentionnées dans les FSPP.

72. L'analyse révèle qu'au niveau mondial, les investissements rapportés visant les deux conventions se sont concentrés surtout sur les activités visant la CCNUCC comme un « objectif significatif » (MR = 1, 38 %), pendant que 29 % des investissements furent rapportés comme visant la CCNUCC comme objectif principal (MR = 2).

73. L'analyse de la répartition régionale de ces investissements révèle qu'une fois de plus, la région LAC attire la part la plus importante (49 %) des investissements qui soutiennent des objectifs procédant à la fois de la CNULCD et de la CCNUCC, suivie par l'Afrique (28 %), l'Asie (13 %) et l'Europe (10 %).

IV. Conclusions et recommandations

74. L'analyse des données financières produites au cours du quatrième cycle de présentation des rapports relatifs à la mise en œuvre de la CNULCD a permis d'établir un certain nombre de caractéristiques distinctives des investissements en rapport avec la CNULCD et des flux financiers observés au cours du biennium 2008-2009, présentées dans le document ICCD/CRIC(9)/8 et dans la présente note d'information.

75. De surcroît, l'analyse et l'interprétation de ces résultats suggère un certain nombre de conclusions et recommandations à l'attention des parties au cours de la neuvième session du CRIC. En particulier, en ce qui concerne les investissements et les flux financiers, les considérations suivantes peuvent être formulées:

a) La répartition des engagements et investissements par valeur du marqueur de Rio montre qu'une part relativement faible de ceux-ci a été allouée aux activités tendant explicitement à la mise en œuvre d'un programme d'action établi en application de la CNULCD (i.e. coté MR = 3). Il pourrait en conséquence être recommandé au CRIC d'analyser les raisons pour lesquelles une majorité des investissements de la Convention ne contribuent pas à la mise en œuvre du principal instrument de la CNULCD;

b) Les investissements qui visent simultanément la CNULCD, la CDB et/ou la CCNUCC se sont principalement concentrés dans la région LAC, tandis que d'autres régions n'ont attiré qu'une plus faible part de ces investissements. Le CRIC pourrait souhaiter recommander que la mise en œuvre synergistique des conventions de Rio soit recherchée plus systématiquement dans toutes les régions et que tous les instruments et opportunités financiers disponibles soient mobilisés en conséquence;

c) La majorité des activités soutenues par les financeurs nationaux et internationaux se rapporte aux secteurs de l'agriculture, de l'approvisionnement en eau, de la foresterie et de la protection générale de l'environnement. Dans le même temps, la plupart des consultations et études entreprises aux niveaux national et international indiquent que les causes profondes de la dégradation des terres se trouvent souvent dans d'autres secteurs ainsi, par conséquent, que les solutions. Le CRIC pourrait donc souhaiter promouvoir l'insertion d'un plus large spectre d'activités dans les rapports à la CNULCD, qui devrait se traduire par une plus forte proportion d'investissements dans les autres secteurs, comme l'adaptation aux changements climatiques, le commerce, l'éducation, l'énergie, le tourisme, les infrastructures et en particulier l'amélioration de la gouvernance;

d) Un certain nombre de pays ont rapporté des actions pour la mise en œuvre de l'objectif opérationnel n° 5 de la stratégie décennale, y compris à travers l'adoption de cadres d'investissement intégrés. Il est recommandé que ces pays suivent systématiquement le flux des ressources financières mobilisées pour la mise en œuvre de la Convention à la suite de l'adoption de ces mesures et utilisent ces systèmes de suivi pour rendre plus faciles leurs rapports ultérieurs à la CNULCD à travers le système PRAIS;

e) L'analyse des sources de financement ne fait pas apparaître d'appui financier significatif par des sources non traditionnelles, en dehors de l'aide publique au développement bilatérale et multilatérale. Cependant, les organisations de la société civile (OSC), les fondations et le secteur privé jouent un rôle important à cet égard. Par conséquent, le CRIC pourrait souhaiter demander que des études complémentaires des

ressources financières investies par les donateurs non traditionnels et les nouvelles sources de financement soient entreprises dans tous les pays affectés;

f) Tout en confirmant l'importance du rôle joué par les institutions financières internationales (IFI) et les agences de coopération bilatérales dans le financement de la CNULCD, la présente analyse montre que les financements nationaux égalent ou dépassent souvent les financements extérieurs. De même, l'analyse montre que de nombreux pays non membres de l'OCDE émergent en tant que donateurs majeurs dans le cadre d'initiatives de coopération Sud-Sud. Le CRIC pourrait par conséquent souhaiter appeler à l'établissement d'un comité ad hoc des sources principales de financement en vue d'augmenter l'interface entre les agences donatrices OEDC et non OEDC et les institutions nationales des pays en développement, dans le but d'explorer la possibilité d'une intervention financière concertée, coordonnée et plus efficace aux niveaux national et sous-régional.

76. De surcroît, un certain nombre de recommandations peuvent être faites au sujet du processus de présentation des rapports lui-même. Ces recommandations visent à améliorer la nature, la qualité et la quantité des informations financières recueillies auprès des parties à la CNULCD, afin de mieux analyser les flux financiers et d'améliorer le recueil et la fiabilité des données ainsi que le processus d'analyse. Elles peuvent être récapitulées comme suit:

a) Les contraintes et limitations présentées à la section II du document ICCD/CRIC(9)/8 et dans la présente note d'information relatent les principales difficultés rencontrées dans l'analyse en raison de problèmes de qualité des données. Ceci souligne le besoin d'améliorer les modèles de rapport afin de faciliter à l'avenir le recueil et l'analyse des données. Ceci devra être accompagné du développement, dans le cadre du PRAIS, de modules analytiques et d'outils qui faciliteront l'accès aux données financières rapportés à travers le portail PRAIS et réduiront le degré de complexité et la consommation de temps pour le processus d'extraction, de formatage et de vérification des données;

b) Eu égard à ces questions qui ont pour origine les lacunes et inexactitudes des données rapportées par les pays et autres entités concernées, il est recommandé qu'une plus grande importance et plus de temps soient alloués au rapportage et aux vérifications de données. Ceci requiert également l'allocation d'une durée appropriée pour l'analyse par le Mécanisme mondial et le Secrétariat;

c) Les informations recueillies en retour au cours du quatrième exercice de présentation des rapports suggèrent que les résultats en termes de nombre et contenu des rapports reçus avant la date limite aurait pu être sensiblement meilleurs si plus d'actions de développement des capacités avaient été entreprises. Le CRIC pourrait par conséquent souhaiter recommander que plus de ressources fussent allouées aux activités de formation et de développement des capacités au cours des cycles de présentation des rapports à venir.

Annexe

Tableaux et illustrations

Tableau 1: Rapports reçus au 20 janvier 2011

	<i>Rapports dus</i>	<i>Rapports reçus</i>	<i>Taux de réception</i>
Pays affectés parties	166	104	62,7 %
Afrique centrale	9	8	88,9 %
Afrique de l'Est	8	5	62,5 %
Afrique australe	15	8	53,3 %
Afrique de l'Ouest	15	13	86,7 %
Afrique du Nord	6	4	66,7 %
Annexe I – Afrique	53	38	71,7 %
Asie du Sud-Est	9	5	55,6 %
Moyen-Orient	11	8	72,7 %
Pacifique	15	7	46,7 %
Asie centrale	5	5	100,0 %
Asie orientale	3	2	66,7 %
Asie du Sud	8	4	50,0 %
Annexe II – Asie	51	31	60,8 %
Méso-Amérique	8	4	50,0 %
Pays du Cône Sud	5	3	60,0 %
Pays andins	5	3	60,0 %
Caraïbes	15	10	66,7 %
Annexe III - Amérique latine et Caraïbes	33	20	60,6 %
Annexe IV – Méditerranée septentrionale	11	5	45,5 %
Annexe V – Europe centrale et orientale	15	10	66,7 %
Autres pays affectés parties	3	0	0,0 %
Pays parties développés	42^a	12	28,6 %
Autres parties n'ayant pas indiqué leur statut	2	0	0,0 %
Agences des Nations Unies	41	1	2,4 %
Organisations inter-gouvernementales (dont le FEM)	45	1	2,2 %
Mécanisme Mondial	1	1	100 %

^a Le nombre de rapports dus par les pays développés inclut les nouveaux pays membres de l'Union européenne d'Europe centrale et orientale, qui n'étaient pas considérés comme pays parties développés au cours des cycles précédents.

Source : Rapport d'avancement semestriel du PNUE-WCMC, janvier 2011

Tableau 2
Pays dont les rapports présentent l'annexe financière standard (AFS) ou la fiche de suivi des programmes et projets (FSPP)

<i>AFS</i>	<i>FSPP</i>
Albanie	Albanie
Allemagne	Algérie
Arabie saoudite	Allemagne
Argentine	Arabie saoudite
Arménie	Argentine
Australie	Arménie
Bahamas	Australie
Bélarus	Bahamas
Bhoutan	Bélarus
Brésil	Bhoutan
Bulgarie	Brésil
Burkina Faso	Bulgarie
Burundi	Burkina Faso
Canada	Burundi
Cap-Vert	Cap-Vert
Chili	Chili
Chine	Chine
Colombie	Colombie
Congo	Congo
Côte d'Ivoire	Côte d'Ivoire
Cuba	Cuba
Danemark	Danemark
Djibouti	Djibouti
El Salvador	El Salvador
Émirats arabes unis	Émirats arabes unis
Équateur	Équateur
Érythrée	Érythrée
Espagne	Espagne
France	Fidji
Gabon	France
Grenade	Gabon
Guinée	Grenade
Honduras	Guatemala
Inde	Guinée
Indonésie	Honduras
Iran	Inde
Italie	Indonésie
Jamahiriya arabe libyenne	Iran

<i>AFS</i>	<i>FSPP</i>
Kazakhstan	Italie
Kenya	Jamahiriya arabe libyenne
Kirghizistan	Kazakhstan
Koweït	Kenya
Lesotho	Kirghizistan
Liban	Koweït
Madagascar	Lesotho
Maroc	Liban
Maurice	Madagascar
Mexique	Maroc
Mongolie	Mécanisme mondial
Myanmar	Mexique
Namibie	Mongolie
Nauru	Myanmar
Népal	Namibie
Niger	Nauru
Nigéria	Népal
Oman	Niger
Ouganda	Nigéria
Ouzbékistan	Oman
Palaos	Ouganda
Pays-Bas	Ouzbékistan
Pérou	Palaos
Philippines	Pays-Bas
République arabe syrienne	Pérou
République centrafricaine	Philippines
République de Moldova	Portugal
République démocratique du Congo	République arabe syrienne
République dominicaine	République centrafricaine
République tchèque	République de Moldova
République-Unie de Tanzanie	République démocratique du Congo
Roumanie	République dominicaine
Rwanda	République tchèque
Sainte-Lucie	République-Unie de Tanzanie
Saint-Vincent-et-les Grenadines	Roumanie
São Tomé-et-Principe	Rwanda
Sénégal	Sainte-Lucie
Sri Lanka	Saint-Vincent-et-les Grenadines
Suisse	São Tomé-et-Principe
Tadjikistan	Sénégal
Thaïlande	Serbie

<i>AFS</i>	<i>FSPP</i>
Togo	Slovaquie
Tonga	Sri Lanka
Tunisie	Suisse
Turkménistan	Tadjikistan
Tuvalu	Thaïlande
Ukraine	Togo
Union européenne	Tonga
Viet Nam	Tunisie
Yémen	Turkménistan
Zambie	Tuvalu
	Ukraine
	Union européenne
	Viet Nam
	Yémen
	Zambie

Tableau 3
Liste des engagements financiers nominaux et pondérés par région/sous-région
 (milliards de dollars courants)

<i>Région ou sous-région bénéficiaire</i>	<i>Engagements nominaux</i>	<i>Engagements pondérés en fonction de la valeur du marqueur de Rio</i>
Asie	35,1 G\$	27,0 G\$
ECO	3,7 G\$	2,5 G\$
Europe orientale	1,1 G\$	0,6 G\$
Europe centrale	2,5 G\$	1,9 G\$
LAC	2,2 G\$	1,6 G\$
Caraïbes	0,3 G\$	0,0 G\$
Mésio-Amérique	1,4 G\$	1,4 G\$
Amérique du Sud	0,5 G\$	0,2 G\$
Africa	0,6 G\$	0,5 G\$
Afrique centrale	0,0 G\$	0,0 G\$
Afrique de l'Est	0,0 G\$	0,0 G\$
Océan indien	0,1 G\$	0,1 G\$
Afrique du Nord	0,2 G\$	0,2 G\$
Afrique australe	0,2 G\$	0,1 G\$
Afrique de l'Ouest	0,2 G\$	0,1 G\$
Non renseigné	7,9 G\$	1,9 G\$
Total	49,5 G\$	33,6 G\$

Tableau 4
Aide publique à la lutte contre la désertification : investissements nominaux et pondérés par région et sous-région bénéficiaire
 (milliards de dollars courants)

<i>Région ou sous-région bénéficiaire</i>	<i>Engagements nominaux (milliards de dollars)</i>	<i>Engagements pondérés en fonction de la valeur du marqueur de Rio (milliards de dollars)</i>
LAC	4,4 G\$	2,0 G\$
Amérique du Sud	3,9 G\$	1,7 G\$
Méso-Amérique	0,4 G\$	0,3 G\$
Caraïbes	0,1 G\$	0,0 G\$
Afrique	3,1 G\$	2,5 G\$
Afrique du Nord	2,5 G\$	2,2 G\$
Afrique de l'Ouest	0,2 G\$	0,1 G\$
Afrique - divers	0,1 G\$	0,1 G\$
Afrique centrale	0,1 G\$	0,0 G\$
Océan indien	0,1 G\$	0,1 G\$
Afrique de l'Est	0,0 G\$	0,0 G\$
Afrique australe	0,0 G\$	0,0 G\$
CEE	2,8 G\$	1,9 G\$
Europe centrale	1,9 G\$	1,5 G\$
Europe de l'Est	0,9 G\$	0,3 G\$
Asie	1,1 G\$	0,5 G\$
Non renseigné	0,4 G\$	0,2 G\$
Total général	11,8 G\$	7,0 G\$

Tableau 5
Répartition régionale des investissements par valeur du marqueur de Rio
(millions de dollars courants)

<i>Valeur du marqueur de Rio relatif à la CNULCD</i>							
Région bénéficiaire	non renseigné	0	1	2	3	Engagements totaux	Engagements pondérés totaux
LAC		2 M\$	3 377 M\$	502 M\$	527 M\$	4 409 M\$	1 988 M\$
Afrique			655 M\$	372 M\$	2 063 M\$	3 090 M\$	2 529 M\$
ECO			862 M\$	1 246 M\$	750 M\$	2 858 M\$	1 868 M\$
Asie	260 M\$		132 M\$	533 M\$	125 M\$	1 051 M\$	525 M\$
Non renseigné	410 M\$					410 M\$	0 M\$
Total	670 M\$	2 M\$	5 026 M\$	2 654 M\$	3 465 M\$	11 818 M\$	6 910 M\$

Tableau 6
Répartition régionale des investissements par objectif opérationnel de la stratégie décennale
(milliards de dollars courants)

<i>Objectifs opérationnels</i>							
Région	1	2	3	4	5	Non précisé	Total (milliards de dollars)
Afrique	2,39	0,19	0	0	0	3,72	6,3
LAC	0,61	3,38	0,02	0,39	0	0,01	4,41
Asie	0,58	0,1	0,28	0	0		0,96
Europe	0	1,94	0,01		0,91		2,86
Non précisée	0,09	0,13	0,05	0,06	0	0,31	0,64
Total	3,67	5,74	0,36	0,45	0,91	4,04	15,17

Tableau 7
Répartition régionale des investissements par Marqueur de Rio pour la Convention sur la diversité biologique
(milliards de dollars courants)

CDB Marqueurs de Rio

Région	0	1	2	Non précisé	Total (milliards de dollars)
Afrique	1,96	0,40	0,20	0,39	2,95
LAC	3,30	0,49	0,61	0,01	4,41
Asie	0,31	0,05	0,34	0,25	0,95
Europe	0,00	0,86	1,95	0,05	2,86
Non précisée	0,17	0,14	0,00	0,33	0,64
Total	5,74	1,94	3,10	1,03	11,81